



Groupement Régional pour l'Élimination des Déchets Hospitaliers et Assimilés

Le GIP GREDHA a pour objet l'organisation de la collecte et de l'élimination de déchets hospitaliers et assimilés des établissements publics et privés de la Région.

En 2017 le GREDHA c'est :

- 80 adhérents
- 2640 Tonnes de DASRI
- 120 sites collectés

Missions :

Depuis sa constitution en 1996, le GREDHA lance les marchés pour ses adhérents. (Collecte, emballages, et traitement).

- Le conseil aux adhérents,
- L'aide à l'optimisation et à la diminution de la production de vos DASRI
- La continuité des prestations de collectes et de traitement, (en cas de panne, maintenance, mouvement social, pandémie, conditions météorologiques exceptionnelles)
- L'élaboration du plan de continuité pour les centres de traitement,
- L'assistance à la mise en place de nouvelles prestations,
- La veille technologique et réglementaire,
- L'élaboration de conventions de déchets type « diffus » (professions libérales).
- En lien avec le CEPIAS, le GREDHA à participer activement à l'élaboration d'une grille de tri. *La région des Pays de Loire est le 1er acteur à avoir travaillé sur ce sujet.*

Les exigences du GREDHA auprès de ses prestataires :

- Prestations conforme à la norme NFX 30.504
- Véhicules de collecte avec pesée embarquée, émission ticket de pesée, identification des GRV et des emballages, détecteur de radioactivité embarqué
- Pour les hôpitaux : GRV 770 l conformes à l'ADR (règlement du transport des matières dangereuses par la Route)
- Pour les EHPAD : Cartons double épaisseur 50 l conformes à la norme NFX 30.504
- 2 centres de traitement pour une continuité de prestations (en cas de panne, maintenance, mouvement social, pandémie, conditions météorologiques exceptionnelles)
- Rapport annuel du conseiller sécurité par la société chargée de la collecte

NOUVELLE MISSION, NOUVEAU MARCHÉ

En 2016, l'ARS a mandaté le GIP GREDHA pour une nouvelle prestation de collecte DASRI auprès des EHPAD des Pays de la Loire afin de promouvoir une filière de collecte économiquement maîtrisée, sécurisée et harmonisée.

Cette prestation a démarré au 1^{er} Septembre 2018 avec 25 établissements.

Les adhésions sont possibles à tout moment.

Contactez le GREDHA pour tout renseignement.

Nous pourrions vous indiquer les modalités d'adhésion et vous faire une estimation de votre appel de fond très rapidement.

Contenu de la prestation EHPAD :

- **Une collecte mensuelle** des DASRI produits par les EHPAD. Chaque fin d'année précédente, l'adhérent reçoit un calendrier des jours de collectes de l'année qui est établi par le GREDHA et paraphé par le prestataire et le directeur du GREDHA.
- Une **traçabilité** réglementaire (BSDI dématérialisé)
- Une collecte en **cartons double épaisseur de 50 litres** mis à disposition par l'entreprise en charge de la collecte. Attention l'identification du producteur de déchets doit figurer sur chaque emballage
- Un système de **pesée embarquée** dans le camion dédié à la collecte des DASRI
- Le **transport** vers l'exutoire
- La garantie d'un traitement d'**élimination** des déchets par incinération à 850°

Recommandations :



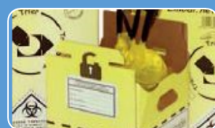
Utiliser les outils proposés par le CPIAS des pays de la Loire pour mieux gérer vos déchets

- www.cpias-pdl.com



Optimiser le remplissage de vos boîtes d'aiguilles, bien fermer les boîtes avant de les déposer dans vos cartons DASRI.

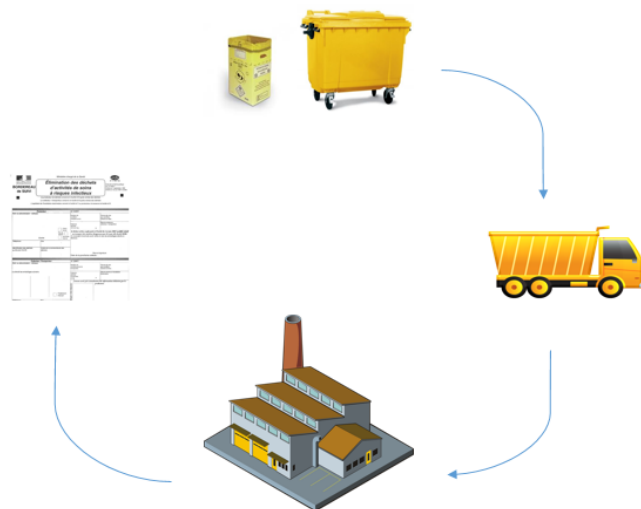
Les boîtes d'aiguilles ne sont pas fournies par le marché du GREDHA



Optimiser le remplissage de vos cartons, 1 carton de 50 l peut contenir jusqu'à 5kg de DASRI, fermer vos cartons pour la sécurité de tous.

1 carton de 4 kg est beaucoup plus économique que 4 cartons de 1 kg !

Grâce aux recommandations et aux efforts de tri des établissements, le GREDHA a observé des baisses de production de 15 à 30 % sur l'année 2018



Vos contacts au GREDHA

